

Les médicaments **Bio** | similaires



Les médicaments biosimilaires sont des médicaments **BIOLOGIQUES** c'est à dire produits à partir d'un organisme vivant.

Ils sont **EQUIVALENTS** aux médicaments biologiques de référence, ont les mêmes indications et génèrent les mêmes effets.

Les médicaments biosimilaires sont **sûrs et efficaces**. Ils respectent des règles strictes de fabrication et de contrôle, comme tout médicament.

La prescription d'un médicament biosimilaire est **préconisée** par les autorités de santé.

Même dose, mêmes modalités d'administration, à part le nom : **vos habitudes ne changent pas!**